



CERTIFICAT DE DEBUT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Christian ESTROSI, Président de la Métropole,

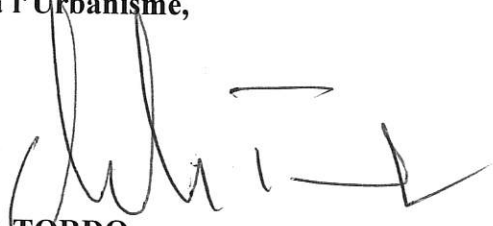
DECLARE ET CERTIFIE que :

- l’arrêté métropolitain du 21 mars 2019 prescrivant l’ouverture d’une enquête publique relative à l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme Métropolitain du 29 avril au 19 juin 2019 inclus,
- l’avis d’enquête publique relatif au plan local d’urbanisme métropolitain,

ont fait l’objet d’un début d’affichage (n°A19/98), sur les panneaux d’affichage officiel au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, 5 rue de l’Hôtel de Ville à Nice, le 11 avril 2019.

Fait à Nice, le 18 AVR. 2019

Pour le Président
Le Conseiller métropolitain
délégué à l’Urbanisme,


Christian TORDO